

# Egalité : la Belgique se débrouille

■ Elle se classe cinquième au classement de l'Indice européen d'égalité de genre.

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a présenté, à Bruxelles, la première mise à jour de son "Indice d'égalité de genre", un indice qui évalue dans quelle mesure les Etats membres européens se rapprochent de l'égalité de genre.

La Belgique occupe la cinquième place de l'Indice 2015, gagnant ainsi une place par rapport à 2013.

Chaque Etat membre se voit attribuer un score global sur 100, 100 signifiant une égalité de genre totale. Ce score est calculé sur base d'indicateurs issus de six domaines spécifiques : le travail, l'argent, le savoir, le temps, le pouvoir et la santé. Pour chaque domaine, des scores séparés sont également calculés.

## Cinquante-huit sur cent

L'Indice d'Egalité de Genre 2015 a été calculé sur la base des données de l'année 2012. La Belgique obtient un score global de 58,2 sur 100 et se situe à 10 points des Pays-Bas, qui occupent la quatrième place, et à 16 points de la Suède, qui, avec 74,2 %, est le numéro un européen. La progression de notre pays par rapport à 2013 est notam-

ment due au fait que le Royaume-Uni a perdu 0,9 point. La Belgique a elle-même perdu 0,1 point par rapport au précédent classement.

Pour chacun des domaines, la Belgique a obtenu de moins bons résultats que lors de la précédente mesure, à l'exception du "temps", où l'on observe un statu quo. Notre pays obtient toutefois de meilleurs résultats que la moyenne européenne pour l'ensemble des domaines, sauf pour "l'emploi". Pour ce qui est du domaine de la "politique", le rapport sur la représentation politique des femmes à l'issue des élections du 25 mai 2014 montre qu'il y a encore moyen de s'améliorer.

Afin de dresser un aperçu des inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'emploi du temps (44,1 % dans l'indice), l'Institut prépare actuellement la mise à jour de son étude de 2009. Dans le domaine de "l'emploi" (59,5 % dans l'indice) et de "l'argent" (79,6 % dans l'indice), l'Institut publie depuis 2007 un rapport annuel sur l'écart salarial.

Il en ressort qu'en Belgique, les femmes gagnent encore 9 % de moins que les hommes sur base horaire.

L'Institut plaide également en faveur de mesures favorisant la combinaison entre vie professionnelle et vie privée pour les femmes et les hommes.

J.-C. M.